

PROCES VERBAL

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 25 MAI 2021**

Nombre de conseillers communautaires présents :

Etaients présents : Tugdual BRABAN, Patrick WAQUIER Joëlle LE BIHAN, Yvon COQUIL, Annick BARRE, Martine QUEMERE, Denis SALAUN, Jean-Claude GOUIFFES, Guy CITERIN, Géraldine HARY, Bernard SALIOU.

Nombre de conseillers communautaires absents : 0

Personnes présentes : Marguerite BLEUZEN, Stéphane GUILLOU, Sandrine GENTRIC (en visio-conférence).

La séance est ouverte à 16h00 sous la présidence de Bernard SALIOU qui propose de désigner Tugdual BRABAN, secrétaire de séance.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

---

**1. Etat d'avancement des travaux connexes à l'aménagement foncier lié à la RN164 par Erwan LE DREZEN – de 16h00 à 16h40**

Erwan LE DREZEN fait la présentation aux élus de l'état d'avancement des travaux connexes à l'aménagement foncier lié à la RN 164.  
Le power point sera annexé au compte-rendu.  
Concernant le projet financier. Tout est maîtrisé.

**2 Intervention de Madame Mikaëlle ROUDAUT-CARIOU ; Responsable de la formation des élus / centre de certification UBO Brest ;**

Une présentation est faite par Mikaëlle ROUDAUT CARIOU. Le support du power point sera annexé au compte-rendu. La présentation s'est terminée à 17h30. Il a été proposé de faire une formation sur mesure sur la M57.  
La question du DIF a aussi été évoquée car cela devrait changer.

**3 Lecture et approbation du procès-verbal du Bureau communautaire du 11 mai 2021 ;**

Le compte rendu a été joint en annexe de la convocation. Bernard SALIOU en fait lecture durant la séance.

**Le Bureau communautaire approuve ce procès-verbal.**

#### **4. Affaires générales –**

4.1 Lecture et approbation du Compte-rendu du CT du 11 mai 2021 ;

Le compte rendu est remis en séance et la lecture est faite par Bernard SALIOU.

**Le Bureau communautaire approuve ce compte-rendu.**

4.2 Information sur le Projet de Territoire du Pays Centre Ouest Bretagne ;

Bernard SALIOU fait lecture de ce point.

Le projet de territoire sur Pays Centre Ouest Bretagne est en cours. Le document a été envoyé pour information avec la convocation. Le Pays Cob Invite les élus à en prendre connaissance et à remonter les remarques ou observations sur ce projet.

**Le Bureau communautaire prend acte de ce document.**

4.3 Changement identité visuelle après passage en Maison France Services – Dossier de subvention

Bernard SALIOU fait lecture de ce point.

L'Etat nous a informé que les structures qui venaient d'être labélisées Maisons France Services pouvaient déposer des dossiers de demandes de subvention pour le changement de signalétique et de supports de communication. Les demandes se font au titre de la DSIL 2021.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

<b>Intitulé de la Dépense</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Intitulé des financeurs</b>	<b>Montant</b>
Adhésifs vitrophanie	126 €	Auto-financement	239.38 €
Roll up	489.50 €	Etat – DSIL 80 %	957.52 €
Bâche	254.40 €		
Panneaux	89.00 €		
Flyers	238.00 €		
<b>TOTAL HT</b>	<b>1 196.90 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 196.90 €</b>

**Le Bureau communautaire, à l'unanimité :**

- **Valide le plan de financement ;**
- **Autorise le Président à déposer le dossier de subvention.**

4.4 Comité départemental de suivi du plan de relance ;

Bernard SALIOU Fait lecture de ce point.

Le document présenté lors du Comité départemental de suivi du plan de relance du 17 mai 2021 est mis à disposition des élus du bureau pour information.

**Le Bureau communautaire prend acte.**

**5 Logement, cadre de vie et mobilité –**

5.1 Rapport d'activité ADIL 2020 ;

Le rapport d'activité est joint en annexe.

Annick BARRE fait lecture de ce point.

Elle propose qu'une réflexion soit lancée avec une sorte de partenariat avec les entreprises. Un des SOS des entreprises est le recrutement et le manque de logements.

Il est proposé de se rapprocher de l'ADIL pour connaître toutes les possibilités et les montages différents que les élus connaissent.

Bernard SALIOU rappelle que lors de la rencontre avec Finistère HABITAT en conférence des maires, qu'en novembre 2021, la programmation 2022 va être actée. Il faut présenter des projets avec du foncier ou du bâti, ce sont des projets concrets. Il faut mettre cela en action.

Pour une programmation 2023-2024-2025, il serait bien que les communes se regroupent pour présenter un projet coordonné.

Tugdual BRABAN souligne que cela a déjà dû être lancé dans les communes avec aussi l'EPF.

Bernard SALIOU rappelle que le thème du logement avec la rénovation est dans les différents programmes de subvention de la Région et de l'Etat. Cela doit être formalisé. Il faut des matrices cadastrales, un calendrier possible...

A Leuhan, Martine QUEMERE précise qu'il y a la possibilité de faire 2 ou 3 logements dont la commune est propriétaire des lieux.

Annick BARRE rappelle qu'il est demandé de globaliser pour permettre l'étalement.

Yvon COQUIL va remonter les projets dans le cadre des fiches projets pour la région et le département.

**Le Bureau communautaire prend acte de ce rapport.**

**6 Développement économique et Aménagement de l'espace –**

6.1 Mission « Emploi Compétences », dispositif Parrainage 2021 ;

Tugdual BRABAN fait lecture de ce point.

Après le dépôt du dossier « Parrainage en Haute Cornouaille 2021 » suite appel à projet de l'Etat (DRCS et DIRECCTE) en mars 2021, une réponse positive a été reçue par le service économique en mai 2021.

Le **parrainage** consiste à faciliter l'accès ou le maintien dans l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle en les faisant accompagner par des parrains et marraines (personnes en activité professionnelle, chefs d'entreprises, ) disposant majoritairement d'un réseau professionnel actif. Le parrainage permet également d'offrir un appui à l'employeur dans sa démarche de recrutement et de créer du lien social et de nouvelles solidarités intergénérationnelles. Il participe aux politiques d'accès à l'emploi et à celles de lutte contre les discriminations.

Le **parrainage** est une action à destination de toute personne jeune ou adulte en situation de recherche d'emploi, peu ou pas qualifiés, visant prioritairement les publics suivants :

- les jeunes de moins de 30 ans et notamment les jeunes femmes qui ont besoin d'un soutien pour accéder à un emploi,
- les jeunes inscrits dans un parcours d'accompagnement renforcé,
- les publics adultes demandeurs d'emploi de longue durée ou reconnus handicapés,
- les adultes de plus de 45 ans,
- les publics résidant dans un QPV (quartier prioritaire de la politique de la ville) ou une ZRR (zone de revitalisation rurale).

Une attention toute particulière sera portée à la part des femmes accompagnées au sein de ce dispositif.

L'objectif du dispositif est d'établir 20 conventions « Parrain / filleul ». Un montant de 305 euros est attribué par convention signée, soit un montant total de 6 100€

La formation des parrains et marraines est obligatoire, une ou plusieurs modules de formation seront à mettre en place. Des devis sont en cours de réalisation.

***Le Bureau communautaire prend acte de cette information.***

## **7 Tourisme –**

### **7.1 Compte-rendu de la commission tourisme du 18 mai 2021 ;**

Ce point est reporté au prochain bureau.

### **7.2 Charte de randonnée ;**

Ce point est reporté au prochain bureau.

« Afin de cadrer les engagements pour l'entretien, le balisage, la sécurisation, les conventions de passage et la promotion des itinéraires de randonnée. Le projet sera remis en séance.

**Le Bureau Communautaire devra autoriser le Président à signer la charte avec chaque commune concernée. »**

## 8. Marchés publics –

8.1 Attribution AMO - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la refonte des sites internet de la communauté de communes de Haute Cornouaille, de l'Office du Tourisme et de l'Intranet ;

Yvon COQUIL fait lecture de ce point.

Après l'analyse des offres reçues, les membres du bureau devront se prononcer pour le choix du prestataire à retenir.

Le service communication a procédé au classement suivant :

### Proposition de décision sur les offres

Offre		SILAOS	EXIG	MEDIA SENSE	CONCEPT IMAGE
Prix (HT)	Phase 1 : Diagnostic existant	2 925.00 €	2 210.00 €	5 800.00 €	4 680.00 €
	Phase 2 : Etude des solutions	3 250.00 €	1 660.00 €	6 600.00 €	2 880.00 €
	Phase 3 : DCE-Analyse et choix prestataire	4 875.00 €	3 565.00 €	6 550.00 €	8 775.00 €
	<b>Offre de base</b>	<b>11 050.00 €</b>	<b>7 435.00 €</b>	<b>18 950.00 €</b>	<b>16 335.00 €</b>
	Tranche optionnelle : Phase 4 Assistance mise en œuvre du site internet	4 550.00 €	3 810.00 €	4 400.00 €	7 312.50 €
	<b>Offre de base + tranche optionnelle</b>	<b>15 600.00 €</b>	<b>11 245.00 €</b>	<b>23 350.00 €</b>	<b>23 647.50 €</b>
	Note prix (40%) /5	3.60	5.00	2.41	2.38
Valeur technique	Moyen et méthodologie mis en œuvre (30%)	5.00	3.00	2.00	5.00
	Compétences et références (20%)	5.00	3.00	2.00	5.00
	Projet de planning (10%)	5.00	4.00	3.00	5.00
	Note technique (60%) /5	5.00	3.17	2.17	5.00
<b>TOTAL pondéré</b>		<b>4.44</b>	<b>3.90</b>	<b>2.26</b>	<b>3.95</b>

Prix réunion complémentaire : 1 heure	360.00 €	80.00 €	100.00 €	214.50 €
---------------------------------------	----------	---------	----------	----------

<b>Pour information</b>	Prix réunion complémentaire : 1/2 journée	575.00 €	245.00 €	350.00 €	487.50 €
-----------------------------	--	----------	----------	----------	----------

Après l'analyse des offres, le service propose de retenir la proposition suivante, jugée économiquement la plus avantageuse suivant l'ensemble des critères :

L'offre de la **SAS SILAOS** (7 rue Isaac Newton 17 000 LA ROCHELLE)  
Suivant l'offre de base d'un montant de 11 050.00 € HT incluant les phases 1 – 2 et 3.

La décision d'affermissement de tranche optionnelle (phase 4) d'un montant de 4 550.00 € HT sera prise à l'issue de la phase 2, lorsque le choix du scénario sera arrêté.

Bernard SALIOU souligne que l'offre est plus haute que ce qu'on avait prévu au BP mais le travail attendu est important.

***Le Bureau communautaire autorise le Président, à l'unanimité, à signer le contrat à intervenir pour 11 050 € avec l'entreprise SILAOS.***

8.2 Consultation pour un marché de performance énergétique multi fluides – piscine communautaire ;

Jean-Claude GOUIFFES fait lecture de ce point.

Dans un souci de continuité de service, de sécurité de fonctionnement, d'exigences de confort particulière, des prises en compte des usages, les élus ont fait le choix de ne pas traiter en régie la fourniture, le pilotage de la performance énergétique et la maintenance technique de la piscine communautaire à son ouverture.

Ainsi, il est proposé de lancer une consultation afin de retenir une société de services d'efficacité énergétiques. De plus, pour que les garanties soient réelles et mesurées, il sera proposé un intéressement sur le résultat et sur une durée de 4 années.

Cela comprend :

- la fourniture d'eau, d'électricité, de bois (pellets), le chlore et produits de traitement...
- l'exploitation de la partie technique (chauffage des locaux, bassins, ventilation-climatisation, traitement de l'eau dont analyses,
- une partie maintenance remise en état appelée aussi garantie totale des équipements intégrés dans la partie.

Les estimations sont fixées par le l'Assistant de maîtrise d'ouvrage retenu n'ont pas été fournies en séance. L'AMO n'a pas finalisé cette partie et travaille en collaboration avec le cabinet d'architecte LAB.

Bernard SALIOU rappelle qu'il y a déjà des ratios qui existent.

Guy CITERIN souligne que l'objectif est d'optimiser l'utilisation avec les contrats d'intéressement.

***Avant passage en Conseil communautaire, le Bureau communautaire se positionne favorablement sur le lancement de la consultation un marché de performance énergétique multi fluides pour la piscine communautaire.***

### 8.3 Tableau de Procédure interne des marchés publics ;

Bernard SALIOU fait lecture de ce point et présente le tableau de procédures internes des marchés publics de la Communauté de Communes de Haute Cornouaille.

Le code de la commande publique initié par la loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique a été publié au journal officiel du 5 décembre 2018 et est entré en vigueur le 1er avril 2019.

La collectivité propose un guide interne des procédures de la commande publique à destination des élus et des agents de la collectivité. Seuls les achats en-dessous des seuils européens donnant lieu à une procédure adaptée sont concernés par ce guide interne, les règles de passation des marchés supérieurs à ces seuils étant régis par le code de la commande publique.

#### **Les Objectifs du tableau de procédure interne sont :**

- Préciser les modalités de passation applicables aux procédures adaptées
- Accompagner les services dans leur démarche d'achat
- Uniformiser les pratiques des différents services de la collectivité
- Sécuriser les procédures d'achat.

#### **Les types de commission :**

- **La Commission d'Appel d'Offre (CAO)** : Pour mémoire, par délibération n°2020-101 du 02/07/2020, une commission d'appel d'offre a été constituée. La convocation répond aux règles des marchés formalisés.
- **La commission MAPA ou commission des achats** : De la même façon et dans un souci de collégialité, une Commission des Achats pour les marchés à Procédure Adaptée est instituée. Cette commission se réunit pour les marchés d'un montant supérieur à 40 000 € HT mais inférieurs aux seuils des marchés formalisés. Les membres et le fonctionnement général de la Commission des Achats sont identiques à la CAO. La Commission des Achats a seulement vocation à **donner un avis sur le jugement et le classement des offres**, l'attribution des marchés en MAPA étant de la compétence du pouvoir adjudicateur.

***Le Bureau communautaire se prononce favorablement, à l'unanimité, sur la procédure interne des marchés publics annexée à la présente délibération (Le tableau de procédure interne sera communiqué en séance du bureau communautaire).***

***En cas de modification des seuils mentionnés aux articles L.2124-1, L.2122-1 et R.2122-8 du code de la commande publique, la procédure interne sera actualisée sans nouvelle délibération du bureau ou conseil communautaire. Celui-ci sera informé de cette actualisation.***

Ces outils pourront être utilisés par les communes et s'en inspirer. Le tableau sera donné par mail aux secrétaires de mairie.

#### 8.4 Lancement de consultation pour la fourniture d'une benne à ordures ménagères neuve

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour et les élus en ont été averti par mail le vendredi 21 mai 2021.

Denis SALAUN fait lecture de ce point.

La commission environnement a proposé l'acquisition d'une benne à ordures ménagères de 26 tonnes à chargement arrière afin de renouveler son parc de matériels roulants. Le choix premier de la commission a porté sur un matériel d'occasion. La délibération 2021-50 a permis de lancer la consultation pour ce matériel d'occasion.

Cependant, ayant peur de ne pas avoir de satisfaction sur cette consultation et afin de prendre les devants si besoin, il apparaît nécessaire de lancer une consultation pour un matériel neuf.

***Avant délibération du Conseil communautaire, le Bureau communautaire se prononce favorablement pour autoriser le Président à lancer une consultation sous forme de marché à procédure adaptée pour la fourniture d'une benne à ordures ménagères à préhension arrière, neuve.***

#### 8.5 Attribution de la consultation pour des colonnes d'apport volontaire pour la collecte du tri sélectif et du verre à roulettes

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour et les élus en ont été averti par mail le vendredi 21 mai 2021.

Denis SALAUN fait lecture de ce point.

Afin de remplacer les colonnes de points d'apport volontaire en mauvais état, d'augmenter le parc et de faire face à une nouvelle demande, une consultation a été lancée suite à la délibération 2021-52 pour la fourniture de 11 colonnes à verre sur



roulettes et 4 colonnes pour multi matériaux à roulettes de 1m3 environ. Ces colonnes sont munies d'une préhension kingshoffer.

L'offre retenue après consultation est celle de Quadria avec les colonnes Lolly de 1030 litres, pour un montant total de 10 214.20 € HT soit 12 257.04 € TTC.

***Le Bureau communautaire se prononce favorablement, à l'unanimité, pour autoriser le Président à attribuer la consultation portant sur la fourniture de 15 colonnes de tri sélectif, à l'entreprise Quadria, pour un montant de 12 257.04 € TTC.***

## **9. Ressources humaines**

### 9.1 Saisine du C.T. ; création de postes et modification du tableau des emplois

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour et les élus en ont été averti par mail le vendredi 21 mai 2021.

Bernard SALIOU fait lecture de ce point.

Lors du Conseil communautaire du 10 décembre 2020, la collectivité a délibéré sur deux projets ;

- Energie et développement durable ; appel à projet régional Panification énergétique territoriale,
- Communication, attractivité et numérique – conseillers numériques ; appel à projets de l'Etat.

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a créé un nouveau contrat de droit public dans la fonction publique : le contrat de projet. Ce contrat s'articule autour d'un objet déterminé, précis et non plus d'une durée comme c'est le cas pour les autres types de contrat de droit public.

Il est proposé de modifier le tableau des emplois et de créer deux postes non permanents en contrat de projet ;

- 1 poste de conseiller(ère) numérique pour une durée de 24 mois de catégorie C / filière animation à 28 heures hebdomadaires
- 1 poste de chargé(e) de mission « énergies renouvelables » pour une durée de 18 mois de catégorie B / filière technique à 35 heures hebdomadaires

L'article 33 alinéa 1 de la loi du 26 janvier 1984 précise que les Comités Techniques sont consultés pour avis sur les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des collectivités.

***A ce titre, le Bureau communautaire autorise le Président à saisir les Comités Techniques.***

## 9.2 Mouvement du personnel

Bernard SALIOU informe que des entretiens ont été effectués pour le poste au service marchés publics.

### 10. Enfance et Jeunesse -

10.1 Multi accueil : journées pédagogiques 2021 ;  
Afin d'accompagner les professionnelles du multi accueil dans le travail d'équipe, deux journées pédagogiques sont organisées par an. La structure est alors fermée.

Sur l'année 2021, il est proposé qu'elles se tiennent sur les jours suivants :

- Lundi 16 août 2021 (à la fin de la période de fermeture estivale du multiaccueil)
- Mardi 2 novembre 2021 (le lendemain du férié de la Toussaint et en période de vacances scolaires)

La date du 6 avril 2021 avait été validée, mais a dû être annulée en raison du confinement.

***Le Bureau communautaire se prononce, à l'unanimité, pour autoriser la tenue de ces journées pédagogiques sur l'année 2021.***

### 11 Energie –

11.1 Présentation de l'organisation de la Direction Régionale – ADEME ;

Le document synthétique de présentation a été joint en annexe.

***Le Bureau communautaire en prend acte.***

### 12 Questions diverses et d'actualités –


Aucune question n'a été soulevée.

Le présent procès-verbal dressé et clos le 25 mai 2021 à 18h25,

Les secrétaires de séance :

Tugdual BRABAN

Le Président de la Communauté de Communes de Haute Cornouaille,  
Bernard SALIOU

The image shows two handwritten signatures. The first is a dark ink signature, likely belonging to Tugdual Braban, with a large, stylized initial 'B'. The second is a blue ink signature, likely belonging to Bernard Saliou, which is more fluid and cursive.